



Conseil central  
de  
Québec Chaudière-Appalaches

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Négociations du préhospitalier

### Les paramédics de Québec votent la grève

(Québec, le 3 novembre 2016) – Réunis en assemblée générale, les mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 novembre 2016, les paramédics de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ), assurant les services paramédicaux sur le territoire de la ville de Québec, ont voté en faveur de la grève générale illimitée, dans une proportion de 98 %. L'Association des travailleurs du préhospitalier (CSN) utilisera ce mandat en coordination avec tous les syndicats du secteur préhospitalier affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Ceux-ci consultent actuellement leurs 3600 membres, partout au Québec.

Les conventions collectives dans le secteur sont échues depuis le 31 mars 2015. Les salaires, l'accès à une retraite progressive, les horaires (abolition des horaires de faction), la charge et l'organisation du travail ainsi que la santé-sécurité sont au cœur des enjeux de ces négociations.

« Nous avons été très patients, rappelle le président par intérim de l'Association des travailleurs du préhospitalier (CSN), Frédéric Maheux. Nous sommes pleinement disponibles pour terminer cette négociation et conclure une entente satisfaisante. Après un an et demi, nous avons assez attendu. Il va falloir que ça bouge et que nos vis-à-vis aient les mandats pour régler, maintenant. »

En négociation, les représentants patronaux maintiennent que toute amélioration doit se faire à coût zéro. Pour le vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Dany Lacasse, cette position de négociation est intenable tant du point de vue des conditions de travail du personnel que de la qualité des services à la population. « Les surcharges de travail ont un impact réel sur notre capacité de répondre adéquatement à toutes les demandes. Or, on ne pourra pas régler ça sans ajout de ressources. C'est la même chose pour l'abolition des horaires de faction. En instaurant des quarts de travail réguliers, on va diminuer sensiblement le temps de réponse aux appels d'urgence dans les régions. Ce qu'on nous propose à la table de négociation, c'est l'équivalent de nous dire : si vous voulez que toutes les Québécoises et les Québécois aient accès à un même niveau de services de qualité partout au pays, c'est à vous de faire les sacrifices en sabrant vos conditions de travail pour financer ceux-ci. C'est indécent ! », martèle-t-il.

En ce qui a trait aux salaires, l'offre patronale demande un gel salarial pour 2015, assorti d'un montant forfaitaire équivalent à 0,30 \$ l'heure travaillée, et d'une augmentation de 1,5 % pour 2016. La partie patronale souhaiterait convenir d'un contrat de travail de cinq ans sans convenir immédiatement des augmentations salariales pour les trois dernières années, ce qui est inacceptable pour les syndicats.

« Le comité national de négociation entend conclure des règlements satisfaisants pour tous les syndicats du secteur préhospitalier dans les meilleurs délais, assure le responsable du secteur préhospitalier de la FSSS–CSN, Jean Gagnon, membre du comité national de négociation. Nos demandes sont bien connues des représentants patronaux. Il est tout à fait réaliste de viser une entente dans les prochaines semaines pourvu que les travaux puissent passer à une vitesse supérieure ».

Des consultations sur la grève sont actuellement en cours dans tous les syndicats du secteur préhospitalier affiliés à la Fédération de la santé et des services sociaux, représentant 3600 paramédics, répartitrices, répartiteurs et employé-es de soutien.

### **À propos du CCQCA-CSN**

Fondé en 1918, le Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches (CSN) regroupe les syndicats CSN sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches. Il représente 240 syndicats et plus de 45 000 membres dans tous les secteurs d'activités.